



Extract of Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Appel-a-manifestation-de-la.html>

Appel à manifestation de la Coordination des Apiculteurs de France

- Alertes en Comminges - AGRICULTURE intensive - Pesticides -

Publication date: vendredi 13 janvier 2006

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Saint-Gaudens le vendredi 13 janvier 2006



De fortes pressions s'exercent pour maintenir des **insecticides systémiques*** en traitement de semences :

- Campagne de l'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) sur les pertes attribuées au taupin (insecte)
- Tentative d'autorisation du Poncho-maïs (insecticide dangereux de la même famille que l'imidaclopride (Gaucho ®))
- Article 21 -V bis de la LOA visant à accorder une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) au Régent
- Questions au gouvernement demandant d'agir pour que "les agriculteurs français ne soient plus les seuls au monde à ne pas pouvoir utiliser l'innovation majeure du traitement de semences "(comprendre Régent et Gaucho)
- BASF continue d'affirmer qu'il n'y a pas de preuves scientifiques permettant d'incriminer le Régent dans les intoxications et mortalités d'abeilles.

***insecticides systémiques** : utilisé comme enrobage des semences, les molécules du produit libèrent leur principes actifs au fur et à mesure de la croissance de la plante, pour la protéger des ravageurs. Les molécules se retrouvent aussi dans le nectar et le pollen de la fleur entraînant la mort des butineurs. (Source : le Grand-Tétrás n°8)

REAGISSONS

Le procès du Régent doit avoir lieu.

Nous dirons à Mme la Juge d'instruction de St-Gaudens que les apiculteurs veulent que le procès ait lieu et qu'il aille au fond du problème. Qu'il permette l'indemnisation des victimes, mais aussi mette officiellement en évidence, les dossiers mensongers des industriels, les dysfonctionnements de l'homologation, le non-respect de la loi par le ministère.

Ce procès doit servir pour l'avenir : (jurisprudence et évolution réglementaire).

La cour d'appel de la chambre d'instruction de Toulouse, saisie par BAYER et BASF pour faire obstruction au procès, n'a toujours pas rendu son verdict, un an après l'audience. Une délégation demandera à être reçue par le

président de la chambre de l'instruction à Toulouse pour s'inquiéter de cette situation.

Tous à Saint-Gaudens le 13 janvier 2006 à 10 heures !

Déroulement de la journée :

- 10 h rassemblement
- délégations aux tribunaux de St-Gaudens et Toulouse
- défilé en ville (prévoir les éléments du " folklore apicole ")
- stands de producteurs régionaux pour le repas.
- conférence de presse
- Après midi : table ronde débat : pesticides et abeille, et pesticides et santé

Coordination des Apiculteurs de France :

Commission Apicole de la Confédération Paysanne - Fédération des Coopératives apicoles - Syndicat des Apiculteurs Professionnels de Rhône-Alpes(SAPRA) - Syndicat des Apiculteurs du Centre et de l'Ouest (SAPCO) - Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)